

parole, les bons propagandistes de la cause du nouveau marché de Montcuq. Le moment venu, tous les producteurs seront mis au courant des mesures prises au sujet de l'organisation et de la réglementation du marché, des désirs manifestés par les acheteurs, des résultats d'une enquête est instituée relativement à la présentation et à l'emballage des fruits.

Beaucoup d'acheteurs sont avisés de la création du marché aux chasselas de Montcuq. Il leur a été demandé de vouloir bien lui réserver la faveur d'une part importante des achats qu'ils auront à effectuer et d'adresser à la Commission d'organisation les mesures de tous ordres en vue de l'organisation et de la réglementation du marché.

Le chasselas de Montcuq peut rivaliser par la qualité avec celui de n'importe quelle autre région ; l'emplacement réservé au marché (place des marchands forains) présente, tant pour l'accès des voitures que pour la manutention des cages, toutes les facilités et commodités désirables ; la Commission mettra à profit les indications recueillies et ne reculera devant aucun effort pour assurer au marché une organisation matérielle aussi parfaite que possible, pour obtenir des producteurs l'apport abondant d'une marchandise à la fois loyale et bien présentée.

Catus — Le concours bouillotte du 10 juillet 1938 a été, pour notre petite ville, un succès éclatant. 35 quadrettes étrangères sont venues nous apporter leur concours.

Six parties ont été nécessaires pour consacrer le champion.

La quadrette Bessac, des Badernes de Cahors, a disputé la finale contre la quadrette Bo, de la même Société. La quadrette Bessac est sortie victorieuse par 18 à 7.

Pour la consolation, c'est la quadrette Bazillou, de l'Avenir Cazalais, qui a battu la quadrette Baffayo, de l'Évêque, par 15 à 6.

Duravel — Les planteurs sont informés que l'inventaire des plantations commencera dans la commune, le 5 août prochain.

Les intéressés sont donc invités à régler leurs plantations en temps opportun et à assister aux vérifications des employés sur leurs terrains de culture.

Mariage. — Nous sommes heureux de faire connaître le mariage, pour les premiers jours de septembre, de M. Jean-Baptiste Mazet, capitaine-médecin de la marine, fils de Mme et M. Mazet, de Domme (Dordogne), et de Mlle Christiane Crespel, de Lille (Nord).

Le futur, qui est né à Duravel, est le petit-fils de Mme Cassagnes, du château de la Ginesie, et le neveu de Mmes Veuves Mazet et Roudié, au château Bouthié.

Notons aussi que sa mère, Mme Mazet, née Cassagnes, est le sculpteur renommé, connu dans toute la France. A toute la famille, nous offrons nos meilleures félicitations.

Carnac-Rouffiac — M. René Besse vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture une lettre par laquelle celui-ci l'informe qu'il a alloué une subvention de 8.000 francs pour la construction d'un abreuvoir-javoir au hameau du Vert.

Cambayrac — M. René Besse vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture une lettre par laquelle celui-ci l'informe qu'il a alloué une subvention de 11.040 francs pour le chemin rural de Fon del Bo.

St-Laurent-Lolmie — M. René Besse vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture, une lettre par laquelle celui-ci l'informe qu'il a alloué une subvention de 1.174 francs pour le chemin rural de Montcuq à Saux.

Arrondissement de Figeac — La kermesse et la fête de plein air des écoles laïques. — Dans aucun temps, nos œuvres intéressantes de l'enfance (œuvres scolaires et péri-scolaires) n'ont retenu une telle insistance l'attention de nos éducateurs et n'ont pris un développement aussi considérable. A l'heure de la volonté d'instruire et de promouvoir réalisations. On peut affirmer que la population tout entière répond avec empressement à l'appel du vigilant personnel enseignant.

Les témoignages de cette collaboration des parents, du public et des maîtres ont été plus en plus nombreux. La fête de la jeunesse du 22 mai dernier fut un triomphe complet.

M. Léon Besombes, 1^{er} adjoint au maire de la ville de Figeac, présidait cette kermesse de l'École Maternelle de la commune de M. Iversenc, sous-préfet, conseiller général, des Conseillers municipaux, de Mme Morel, de Mlle Lamoignon, directrice du Collège de jeunes filles, dont l'activité et le dévouement ont été remarqués, de Mme et de M. Lamoignon, principal du Collège Champollion, des très nombreux membres de l'enseignement de la circonscription, des représentants du corps médical du barreau de Figeac, etc., etc.

Des 14 heures, la cour et les dépendances de l'École Maternelle furent envahies par la foule.

L'affluence du public fut telle que vers 18 heures, non seulement les locaux, les tentes étaient remplis de spectateurs, mais les buvettes ne cessaient d'être occupées par la foule de spectateurs, toutes les chaises disponibles étaient occupées pour la joie du spectacle, la circulation devenait difficile dans les espaces trop restreints pour tant

d'amies et tant d'amis de nos écoles, si nombreux.

Cette générosité, disons-le, avait de multiples occasions de se manifester.

Elle était sollicitée de tous côtés, par de magnifiques bohémiennes semeuses d'heures, horoscopes ; des vendeuses d'insignes divers très décoratifs, d'étoiles numérotées ; des chanteurs ambulants, turbulents et gentiment indiscrets. Et puis, voici le défilant lapinodrome, le jeu très sûr des ficelles. Participez tir aux bouteilles, l'étalage gourmand de beignets et peps de nonnes, surmonté de l'artistique enseigne de M. Maurice Alby.

Mais, le spectacle qui va se dérouler sur une scène montée par le dévoué service municipal retiendra bientôt l'administrative attention d'une foule enthousiaste.

La toute gracieuse Mlle Mercadié, professeur de rythmique au Collège de jeunes Filles, présente ses « Chaperons blancs » dont la gentillesse naturelle et la fine éducation gymnique charment le public. Mme Lemozy, directrice de l'École maternelle et Mme Molinié, produisent leurs bambines et bambins adorables dans leur danse provençale autour du mat qui vire en cadence actionnée par des rubans multicolores.

Très belle production infiniment goûtée par tous les spectateurs.

Mlle Guchens, au genre artistique si personnel et si captivant, chante et ravit l'auditoire qui l'applaudit et la rappelle.

M. Delpech dirige avec une parfaite maîtrise des mouvements d'ensemble exécutés par les élèves de l'École communale des garçons munis de bâtons blancs et rouges qui soulignent la sûreté et la souplesse des gestes.

Mme Destal, directrice de l'École communale des filles, ordonnance incontestée de la manifestation, offre au public saisi d'admiration le spectacle impressionnant de ses « Fleurs Japonaises », à la fois précises, harmonieuses aussi bien dans le chant que dans les ravissantes attitudes.

Ces jeunes et charmantes artistes furent saluées et remerciées par de frénétiques bravos les obligeant, tant l'insistance fut grande, à se produire de nouveau.

Et voici tous les élèves des Ecoles qui entonnent avec beaucoup de brio le chant « Les enfants de Figeac » composé pour la circonstance par le très dévoué M. Balagayrie, instituteur honoraire. Nous ne saurions trop le remercier du précieux concours qu'il apporte à notre œuvre depuis sa fondation.

La kermesse n'eût pas été complète si l'Harmonie « Les Artisans réunis », dirigée par M. Escudé, ne fut venue rehausser l'éclat de la manifestation par sa collaboration artistique et toujours dévouée.

Notre Société musicale sut glaner sa gerbe acoustique d'applaudissements unanimes.

Mme Alby et Mlle Costes, qui se remplacèrent au piano, doivent être remerciées pour leur dévouement et félicitées pour leur talent qui se sont affirmés une fois de plus.

Durant toute la fête, devant un micro savamment installé par M. Sudres, M. Guillot, inspecteur primaire, directeur de la Société « Les Amis de l'École » dirigea les mouvements, assura la joyeuse discipline du festival et l'exécution parfaite d'un splendide programme.

Le public figeacois remarqua d'une façon toute particulière le zèle intelligent des grandes et grands élèves de nos deux Collèges, des étudiants et étudiants libérés de leurs travaux scolaires et qui contribuèrent avec beaucoup d'entrain au succès de la fête.

En l'honneur de ces jeunes collaborateurs, un bal fut organisé pour la soirée. Cette réunion dansante, avec jazz de choix, attira encore beaucoup de monde à l'établissement scolaire dirigé par M. Lemozy.

Et quelle reconnaissance ne doit-on pas aux dames et aux demoiselles aussi aimables qu'élegantes dans leurs toilettes d'occasion, vendeuses, serveuses, infatigables qui groupèrent autour d'elles un si grand nombre d'administrateurs, généreux consommateurs et acheteurs. Ainsi selon une tradition depuis longtemps établie à Figeac, le beau se met au service du bien.

Magnifique journée pour nos écoles et pour les enfants des colonies de vacances.

M. Poggioli, chef de cabinet de M. le préfet de l'Yonne, est nommé secrétaire général du Lot.

Nous prions M. Augé, ancien sous-préfet de Figeac, où il a laissé un excellent souvenir, d'agréer les vifs regrets que nous cause son départ et adressons à son successeur nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Syndicat d'initiative. — La région de Figeac attire non seulement des touristes, des voyageurs de passage, mais aussi des particuliers et des ménages qui voudraient bien séjourner chez nous durant quelques semaines et davantage. M. le président du Syndicat d'initiative reçoit de très nombreuses demandes de logements.

Les propriétaires d'appartements à louer peuvent se mettre en rapport avec M. Albert Delmas qui, gracieusement, donnera tous les renseignements concernant ses correspondants occasionnels à la recherche de villégiature.

Nécrologie. — Un nombreux cortège a accompagné la dépouille mortelle de M. Raymond Lacam, de la Curie, à peine âgé de 58 ans. Une délégation de combattants, drapeau en tête, précédait le char funéraire. Avec M. Lacam disparaît une des plus anciennes familles de Figeac. Nos condoléances.

A la Faculté de droit de Toulouse. — M. Pierre Souquière, ancien élève du Collège Champollion, dont nous avons annoncé la brillante admissibilité, a été définitivement reçu avec mention très bien et éloges.

Nos sympathiques félicitations.

Mariage. — Jeudi dernier a été célébré le mariage de M. Jean Dives, rue Gambetta, avec Mlle Jeanne Cavarroc. Aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur et à leurs familles nos sincères félicitations.

Prélèvement de farine. — Notre actif commissaire de police, M. Delbéra, a procédé à des prélèvements de farine à Lacapelle-Mariaval, St-Céré, Figeac. Les prélèvements de farine ont été adressés au service des fraudes à Cahors, aux fins d'analyse.

Naissance. — M. Ticou est l'heureux père d'une fillette prénommée Suzanne. Nos compliments et nos vœux de bonheur.

Dans les contributions indirectes. — M. Pierre Andrieu, chef de poste de l'administration des contributions indirectes, passe de Grand-Lucé (Sarthe) à Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne).

M. P. Andrieu a laissé à Figeac, où il exerça ses fonctions durant quelques années le souvenir d'un homme aimable et d'un fonctionnaire de mérite.

Mme Andrieu, institutrice n'a pas été oubliée non plus de ses anciennes élèves.

Tous les amis de Mme et M. Andrieu applaudissent à leur avancement et à un retour dans le Midi qui les rapproche de leur pays d'origine.

Marcilhac — La pêche et les pêcheurs. — L'ouverture de la pêche arrive avec le bel été. Que notre rivière soit attrayante ! Dans cette partie de vallée dont Marcilhac est le centre, les véhicules à essence déversent aux jours de loisirs, des voyageurs à la mine souriante, des gens aimables, pleins de foi en l'engin dont ils sont munis. On appelle ces citadins en vacances : des pescos. Ce nom est un contresens ; il est sans grâce, sans harmonie, parce que la science ou l'art déployé en la matière s'exerce, presque toujours, en des lieux enchanteurs. Donc, nos artistes-pêcheurs s'installent partout sur les bords de la rivière.

Comme ils sont paisibles et contents de peu !

Douillettement assis sur l'herbe de la rive, ils n'ont qu'à tendre la main pour saisir prestement la sauterelle qui gambade autour d'eux. Pendant ce temps, la brise balance les peupliers et les merles sifflent sans se moquer de personne.

Etre sans col, sans cravate, sans gilet, auprès de l'eau qui gazouille, c'est bien meilleur que de banqueter dans une salle remplie de discours, de bravos, d'applaudissements et d'odeurs nauséabondes. Ici, dans l'atmosphère apaisante on ne peut concevoir qu'il y ait des citoyens boursofflés de conspirations ou de rêves impérialistes...

Le pêcheur à la ligne, non dans la feu, mais dans le calme de l'action, devient étranger à tout ce qui n'est pas l'élément liquide. Il oublie, pour un temps, son labeur quotidien, ses soucis, ses ambitions, sa ville, sa maison, sa politique, ses revendications. Il se dépose de son vieux homme.

Sa femme, assise non loin de lui, le regarde complaisamment, elle sait fort bien que l'heure est brève et douce.

En contemplant cette personne gentille et silencieuse, qui s'observe à ne pas dire mot, à ne pas traduire son bien-être, sa joie, on pense que La Fontaine a eu tort d'écrire une certaine fable.

La femme du pêcheur savoure, en philosophe, cet instant de paix, de quiétude parfaite. Elle comprend, sans livre et sans conférencier, que le bonheur n'est pas la plante rare, difficile à trouver.

Mais, le crépuscule arrive et, si le panier, en fin de compte ne renferme que du menu fretin on est content d'avoir pris quelque chose ; on n'a pas avalé des kilomètres et dépensé de l'essence pour rien.

Si le poisson n'a pas mordu eh bien ! c'est qu'il était absent.

En revanche, on a passé un moment délicieux. L'âme et le corps se sont renouvelés au sein d'une nature simple et vraie. On se promet de revenir.

Oui, revenez, pêcheurs paisibles, canoëistes qui campez en pleine nuit sur nos berges romantiques, Marcilhac vous offrira, sans se lasser, la fraîcheur de ses eaux, le charme de ses sites, l'hospitalité de ses hôtels.

P. M.

Saint-Céré — Ecole primaire supérieure de jeunes filles. — Nous sommes heureux de publier les brillants résultats obtenus pendant l'année scolaire 1937-38, par les élèves de notre Ecole primaire supérieure.

Brevet élémentaire (section octobre 1937) : Arjac Odette, Barru Suzanne, Gasquet Juliette, Genot Simone, Lafourgal Jeanne, Lestrade Gilberte, Maury Suzanne, Neulat Odette, Pénem Jeanne, Peyre Madeleine, Soulié Suzanne, Lacombe Marcelle, Mazières Alice, Carbonel Nelly.

Brevet d'Enseignement primaire supérieur (session octobre 1937) : Arjac Odette, Barru Suzanne, Carbonel Nelly, Gasquet Juliette, Genot Simone, Lafourgal Jeanne, Lestrade Gilberte, Maury Suzanne, Neulat Odette, Pénem Jeanne, Peyre Madeleine, Soulié Suzanne, Lacombe Marcelle, Mazières Alice, Carbonel Nelly.

Bourses d'Enseignement primaire supérieur (2^e série) : Caussade Josette, Chartron M.-Claire, Lafont Huguette, Courréjou Jeanne.

Brevet élémentaire (juillet 1938) : Amoureux Reine, Bruiel Simone, Canes André, Combes Jeanne, Germain Agnès, Imbert Laure, Lachenaux Paule, Lavergne Gerorgette, Lescure M.-Louise, Montpeyssen Madeleine, Tourou Jeanne, Roudergues Gerorgette.

Brevet d'Enseignement primaire supérieur (juillet 1938) : Canes André, Imbert Laure, Lachenaux Paule, Lavergne Gerorgette, Lescure M.-Louise.

se, Montpeyssen Madeleine, Roudergues Gerorgette.

Concours d'entrée à l'école normale de Cahors : 14 élèves admissibles, 8 définitivement reçues, une supplémentaire : Vasseur Hélène (n° 1), Castagné M.-Louise (n° 4), David M.-Louise (n° 5), Peuch Marcelle (n° 6), Richard Madeleine (n° 7), Lestrade Gilberte (n° 9), Arjac Odette (n° 10), Mespoulhès Agnès (n° 14), Sabatié Emma (2^e supplémentaire).

A l'école normale de Périgueux : Gargne Marcelle (2^e supplémentaire).

Concours d'entrée à l'école nationale de Coëtlogon-Rennes. — Sur 4 élèves présentés, 3 sont définitivement reçues : Mespoulhès Agnès (n° 1), Arjac Odette (n° 5), Sabatié Emma (n° 12).

Ce concours est un concours unique pour toute la France. Le nombre d'élèves admises étant de 15 seulement.

De tels résultats se passent de commentaires.

Nos vives félicitations aux jeunes lauréates et à leurs distinguées et dévouées maitresses.

Mme la Directrice informe les familles désireuses de faire inscrire leurs enfants pour la rentrée d'octobre qu'elle quittera l'école le 16 juillet.

Toute demande de renseignements devra être adressée à Mme la Directrice de l'E.P.S. de jeunes filles à St-Céré (Lot) qui répondra dans le plus bref délai possible.

L'école primaire supérieure prépare au Brevet élémentaire, au Brevet d'Enseignement primaire supérieur, aux Bourses (1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e séries), aux concours d'entrée à l'école normale et à divers autres concours administratifs (Trésor, Postes, Indirectes, Concours d'admission à l'école nationale de Coëtlogon-Rennes).

A partir du 15 septembre, Mme la Directrice recevra sur rendez-vous à l'école (écrite ou téléphoner, téléphone n° 63).

Thémis — Promotion violette. — Nous relevons avec le plus grand plaisir, dans la liste de la « promotion violette », le nom de notre dévoué instituteur, M. Paul Albet, nommé officier d'académie.

Le liséré rouge de la Légion d'Honneur fleurit déjà la boutonnière de M. Albet, capitaine de réserve.

A l'occasion de la nouvelle distinction dont il vient d'être l'objet, nous lui adressons nos sympathiques et bien cordiales félicitations.

Arrondissement de Gourdon — Gourdon — E.P.S. de Gourdon. — Résultats des examens. — Ont été définitivement reçus : Bourses : Mlles Freyssinier Jacqueline, Maze Claude, Marlas Maria. Certificat d'études : Mlles Beaulac Marthe, Paillet Henriette. Brevet élémentaire : Mlles Bachaud Marie, Cambon Emilienne, Costes Marthe, Cousy Simone, Delpy Jeanne, Estébe Gabrielle, Foucaud Suzanne, Gibert Lucienne, Gratadou Solange, Lagarde Yvonne, Lagrèze Paulette, Monville Marguerite, Plagnol Marcelle, Ségala Irène, Terrié Lucienne. Brevet d'enseignement primaire supérieur : Mlles Bachaud Marie, Belarbre Marguerite, Costes Marthe, Cousy Simone, Foucaud Jeanne, Gibert Lucienne, Gratadou Solange, Lagrèze Paulette, Plagnol Marcelle, Terrié Lucienne. Ecole normale : ont été admissibles : Mlles Andral Hélène, Foisac Paulette, Laurié Elise, Lemozy André, Marandon Odette, Peyrichou Jeanne, Raoul Simone. Sont définitivement reçues : Mlles Marandon Odette, Peyrichou Jeanne. Première supplémentaire : Mlle Laurié Elise. Brevet supérieur : sont définitivement reçus : Beaulac Elise, Delmas Marguerite, Pages Joséphine, Teulière Valentine. Au Conservatoire. — Nous apprenons avec plaisir qu'aux examens de fin d'année, notre gracieuse compatriote Anne-Marie Couzinet, a obtenu la 1^{re} médaille de piano et la 1^{re} médaille de solfège. Nous lui adressons nos bien cordiales félicitations. Baccalauréat. — Nous sommes heureux d'apprendre le succès remporté aux examens du baccalauréat par nos jeunes compatriotes Maurice et René Faure, le premier pour la 1^{re} partie, série A, et le second pour la 2^e partie, mathématiques élémentaires, tous les deux avec la mention bien. Nous adressons aux deux lauréats, fils de la distinguée directrice de notre E.P.S. de jeunes filles, nos bien sincères félicitations. Syndicat d'initiative. — La journée des « Amitiés gourdonnaises ». — Le 12 septembre 1937, le Syndicat d'initiative de Gourdon et de la région a inauguré la journée des « Amitiés gourdonnaises » destinée à réunir tous les amis de Gourdon, qui, de près ou de loin, désiraient fêter les vieux souvenirs et les conserver. Cette journée, qui doit se perpétuer, sera désormais fixée au premier dimanche de septembre, et aura donc lieu cette année le 4. Elle prendra en 1938 une ampleur extraordinaire du fait que les deux sociétés quercynaises de Paris (La Diane), et (Le Foyer), ont décidé de se joindre au Syndicat d'initiative pour donner à cette journée son vrai caractère : « celui de l'Amitié. »

Le programme en sera ultérieurement fixé, mais d'ores et déjà, nous espérons que tous les gourdonnais, sans exception, tiendront à manifester leur sentiment de solidarité fraternelle en y participant joyeusement... — Le secrétaire général : Malbec.

P. S. — Nos amis de l'extérieur sont priés de répondre immédiatement à la lettre-circulaire qui leur a été adressée.

Théâtre — Décès. — Mercredi, ont eu lieu les obsèques de M. Henri Boissolles, instituteur en retraite, décédé à l'âge de 73 ans, après une longue et douloureuse maladie.

M. Mottaz, instituteur, au nom des collègues du canton, lui a adressé le dernier adieu.

En cette pénible circonstance, nous adressons à sa veuve, à ses fille et gendre, à toute la famille, l'expression de nos sympathiques condoléances.

Distinction. — Dans la dernière promotion violette, nous relevons le nom de M. Mottaz, instituteur, nommé Officier d'Académie. Nos félicitations.

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Roger Brunet, de Coutoutou, avec Mlle Antonia Cournaud, dite Raymonde, du village de Cavalie. Vœux de bonheur.

Vayrac — Réunion radicale-socialiste. — Dimanche 3 juillet, à 16 heures, une cinquantaine de militants se sont réunis à la mairie de Vayrac pour former un comité radical-socialiste.

M. Triollet, maire et conseiller général, a exposé la nécessité à l'heure présente du groupement radical aussi bien pour défendre la République que pour assurer la paix sociale et internationale.

Puis MM. Coulon, maire de Gourdon, Jolly, président du comité de Souillac, Dauliac, conseiller d'arrondissement, président du comité de Gourdon, ont développé successivement les principales lignes du programme radical, les différences essentielles entre les doctrines radicale et marxiste, les conceptions et l'action des divers partis au point de vue social, économique, financier et international.

Ils ont mis en évidence le rôle capital que les ministres radicaux ont eu dernièrement pour le maintien de la paix et la place importante qui est réservée au parti par sa position contrainte, l'expérience de ses chefs et la valeur de son programme.

Un comité provisoire de propagande a été formé pour chaque commune du canton à la fin de la séance.

Voici sa composition : Vayrac : MM. Triollet, maire, conseiller général ; Solignac, adjoint au maire ; Delnau, Labrunie, Cocula. Bétaille : MM. Mazet, maire, conseiller d'arrondissement ; Jaubertie, Brand. Carennac : MM. Castagné Philippe, Lavayssièrre, Delmas, Soulié. Condat : MM. Noual Jean, ancien maire ; Garrie Jean. Cavagnac : MM. Garrie Pierre, de St-Palaise. St-Michel-de-Bannières : MM. Serrut, maire ; Sireyrol, adjoint ; Valette. Strenques : M. Teillard. Quatre-Routes : MM. Gouygou, maire ; Boutot, adjoint.

Il a été précisé que le comité cantonal de Vayrac se formerait à la fin du mois et que la fédération d'arrondissement radicale et radical-socialiste pourrait être constituée provisoirement dans le mois d'août.

Petites annonces économiques — MONSIEUR, bonne éducation, très dévoué, accepterait 2 à 3 jours par semaine travail intellectuel au manuel. Journal n° 5.114. PERDU dimanche, veste marron, entre Labenque et Cahors. La rapporter au Bureau du Journal. Bonne récompense.

Trois jours à Lourdes — M. BESSIÈRES, entrepreneur de transports à Nadillac, organise un voyage à Lourdes. Départ devant la mairie de Cahors, le 30 juillet à 6 heures. Retour le 1^{er} août à 20 heures, à Cahors. Prix par personne : 170 fr., comprenant tous les frais d'hôtel et pourboires compris. Pour tous renseignements et se faire inscrire chez M. Ludo Rollés, au Kiosque, à Cahors, ou chez M. Bessières, à Nadillac (Lot).

Anciennes douleurs nouveau remède ! — Quand les douleurs sont anciennes, c'est l'indication précise d'un état arthritique. Il ne faut pas les négliger, sinon il est à craindre que le mal ne fera qu'empirer, et que le rhumatisme deviendra chronique avec des complications douloureuses. Rappelons à tous ceux qui souffrent de rhumatismes ou de maux de reins, qu'ils ont à la portée de la main un médicament nouveau, le Gandol, dont l'action est rapidement bienfaisante, car elle est à la fois calmante et dépurative. Le traitement au Gandol est de dix jours et coûte seulement 14 fr. 30. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

RENSEIGNEMENTS — PERMIS DE CHASSE — La Préfecture nous communique : En raison du nombre considérable des permis de chasse qui sont demandés chaque année dans le Lot, les chasseurs sont invités à présenter, sans retard, leur demande à la mairie de leur domicile ou de leur résidence, afin de pouvoir être en possession de leur permis de chasse au moment de l'ouverture.

Il est rappelé que cette demande doit être établie sur une feuille timbrée à cinq francs quarante centimes (5 fr. 40) ; elle doit comporter l'état civil et le signalement du pétitionnaire (ne pas oublier de mentionner très exactement l'âge et joindre, si possible, l'ancien permis) ; elle doit, en outre, être revêtue de l'avis du maire et être accompagnée de la quittance délivrée par le percepteur du domicile ou de la résidence du demandeur ; ces quittances doivent être de 214 fr. 40 pour les permis généraux et de 50 fr. 80 pour les permis départementaux.

D'autre part, tout mineur de 16 à 21 ans, doit joindre à sa demande de permis de chasse, l'autorisation de son père ou de son tuteur, dûment signée et légalisée. Les mineurs âgés de moins de 16 ans, ne peuvent obtenir un permis de chasse.

Toute demande de permis de chasse présentée par un étranger, devra porter le numéro de la carte d'identité de cet étranger, et mentionner la préfecture qui a délivré cette carte.

Il est précisé enfin, qu'aucun permis ne sera délivré directement aux intéressés par l'administration préfectorale. Les chasseurs devront retirer leur permis de chasse à la mairie où ils auront déposé leur demande.

MM. les Maires des communes des arrondissements de Figeac et de Gourdon, devront adresser les demandes de permis de chasse dont ils seront saisis à MM. les sous-préfets respectifs ; MM. les maires des communes de l'arrondissement de Cahors devront adresser ces demandes à M. le Préfet.

La Préfecture fait toutes réserves sur la délivrance des permis de chasse qui seront demandés au cours de la dernière quinzaine précédant la date de l'ouverture générale de la chasse.

MM. les maires sont également priés de bien vouloir retourner d'urgence à la Préfecture, les bordereaux d'envoi de permis de chasse, au fur et à mesure de leur réception.

Au cas où des permis seraient adressés par erreur, dans des communes où les titulaires ne sont pas domiciliés, ces permis devront être retournés à la Préfecture.

Il est recommandé à MM. les maires d'épingler très soigneusement chaque demande de permis de chasse à la quittance correspondante et à l'ancien permis, au cas de renouvellement.

Dernière heure — L'arrivée à Boulogne des Souverains anglais — Nombre de nos lecteurs ont dû se mettre à l'écoute de midi 45 à 1 h. 15 ; ils auront entendu, avec un vif plaisir, la radiodiffusion de l'arrivée à Boulogne du roi et de la reine d'Angleterre. Le yacht royal a accosté à 12 h. 40.

Une foule impressionnante s'était massée sur le côté du canal opposé à celui qui comportait le débarquement.

Les officiels, précédés par M. Georges Bonnet, ont salué le couple royal auquel les honneurs militaires ont été rendus par l'infanterie.

La reine a reçu de nombreux bouquets d'orchidées et elle remercia la foule par des sourires charmants.

Après les présentations, les musiques militaires exécutèrent le *God Save the King* et la *Marseillaise*.

Les élèves des Ecoles de Boulogne, tous porteurs d'un petit drapeau qu'ils ne cessent d'agiter, en chantant la *Marseillaise*, furent unanimement applaudis.

La cérémonie de réception ayant pris fin, les souverains et leur suite montèrent dans leur train qui quitta Boulogne...

Les fonctionnaires italiens en uniforme — De Rome. — M. Mussolini a décidé que tous les fonctionnaires de l'administration civile de l'Etat devront porter obligatoirement un uniforme pendant les heures de travail.

Mort de la reine-mère de Roumanie — De Bucarest. — La reine-mère Marie de Roumanie est décédée lundi soir à 17 h. 38. Elle était née le 29 octobre 1875.

La réunion du Soviet-Suprême — De Moscou. — L'Assemblée du Soviet suprême de l'U.R.S.S. a voté à l'unanimité une indemnité parlementaire de 600 roubles par mois et une indemnité spéciale de 100 roubles par jour durant les sessions parlementaires.

En Espagne — De Valence. — Cinq avions insurgés ont tenté de survoler Valence. Les batteries du gouvernement ouvrant un feu nourri les ont empêchés de passer. Les aviateurs insurgés ont alors lâché leurs bombes, pesant de 100 à 230 kilos, sur la zone autour du port, détruisant 18 maisons.

La terre tremble — De Grenoble. — La terre a tremblé dans les Alpes dauphinoises à Grenoble, Embrun et Guillestre. Une secousse sismique a été également ressentie à Aix-en-Provence et dans la région. Elle a duré 3 minutes. Aucun dégât n'a été signalé.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

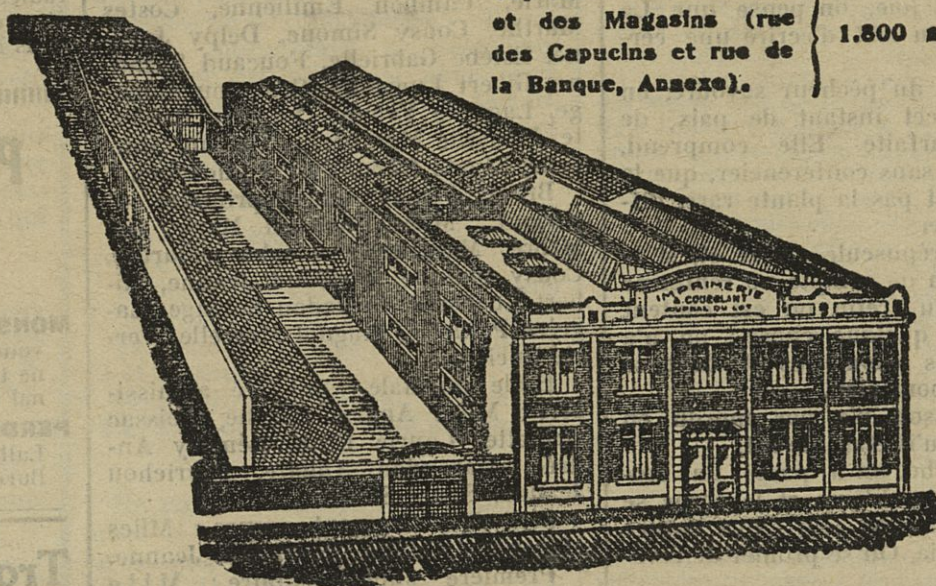
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) : 1.800 m²

APPRENONS A CONNAITRE NOS BELLES PROVINCES FRANÇAISES

Dans le but de mieux faire connaître les belles régions touristiques qu'ils desservent, les chemins de fer du P.-O.-Midi organisent des causeries avec projection sur la vallée de la Loire et ses châteaux, le Rouergue et le Quercy : pays de vieilles bourgades et des merveilleuses souteraines, les Pyrénées de l'Est : Roussillon et Cerdagne, la Côte Basque : pays des vieilles traditions.

Les causeries intéressent tout particulièrement les groupements et sociétés, les établissements d'enseignement, les patronages, les Comités de loisirs, etc.

Elles ont lieu sur demande préalable adressée par les organisateurs au réseau qui fournit le conférencier, la lanterne de projection et les vues.

Les chemins de fer du P.-O.-Midi désireux d'établir dès maintenant le programme de leur tournée prient les organisateurs éventuels de bien vouloir fixer la date à envisager entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} avril.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Contrôleur du Trafic en gare de Cahors.

Billets d'excursions à prix réduit

La compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre toute l'année des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après :

1° Paris à Bordeaux, la Côte basque, les Pyrénées et retour par Bordeaux, ou vice-versa ;

2° Paris à Bordeaux, la Côte basque, les Pyrénées et retour par Toulouse, ou vice-versa ;

3° Bordeaux à la Côte basque, les Pyrénées et retour à Bordeaux, ou vice-versa ;

4° Bordeaux à la Côte basque, les Pyrénées et retour à Montauban, ou vice-versa.

Il est délivré pour les itinéraires 3° et 4°, au départ de toutes les gares des Réseaux d'Orléans et du Midi des billets spéciaux complémentaires à prix réduit, de 1^{re} et 2^e classes, pour gagner ou quitter ces itinéraires à Bordeaux ou à Montauban.

Les billets fixes et complémentaires sont valables 33 jours avec faculté de prolongation de deux fois 15 jours.

Pour plus amples renseignements s'adresser : aux gares des réseaux intéressés ; à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines ; à l'Agence P.-O., 126, Boulevard Raspail ; à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

« RIEN NE SERT DE PARTIR, IL FAUT BIEN VOYAGER »

Afin de vous aider à découvrir les magnifiques ressources touristiques des régions desservies par ses lignes, le P.-O.-Midi vient d'éditer une collection de 9 guides régionaux, établis suivant une formule nouvelle et d'une présentation très artistique :

- Châteaux et places de la Loire ;
- Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois ;
- Berry et Limousin ;
- Poitou, Angoumois, Bordelais ;
- Bourbonnais, Auvergne ;
- Landes, Côte basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'ouest ;
- Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées centrales et arégoises ;
- Carcassonne, Narbonnais, Montagne Noire, Gorges du Tarn ;
- Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'est, Andorre.

Des photographies originales agrémentées des notices descriptives, des itinéraires et des renseignements pratiques très précieux.

Ces guides sont mis en vente au prix de 2 et 3 fr., dans les bibliothèques des gares, ainsi que dans de nombreuses librairies.

Achetez les guides régionaux P.-O.-Midi, vos indispensables compagnons de voyage.

Pour vos bonnes nuits de voyage

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe ; « vous vous levez » frais et dispos, à destination.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE par Port-Vendres

Trains et Paquebots rapides

De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Voitures directes toutes classes avec couchettes de 1^{re} classe et transbordement direct du train au paquebot. Wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes Paris-Port-Vendres (ville). Wagon-restaurant de Paris à Châteauroux. La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées (Compagnie de Navigation mixte).

a) Port-Vendres-Alger : Départ de Port-Vendres les mercredis et dimanches à 10 h. 30 ; Arrivée à Alger le lendemain à 7 heures.

b) Port-Vendres-Oran : Départ de Port-Vendres le jeudi à 10 h. 30 ; Arrivée à Oran le lendemain à 10 h. 30.

Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les principales gares P.-O.-Midi :

1° Des billets simples, valables 15 jours ;

2° Des billets d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours, avec faculté de prolongation.

3° Des billets circulaires valables 90 jours, avec faculté de prolongation, valables à l'aller via Port-Vendres et au retour via Marseille ou inversement ; ces billets peuvent être utilisés sur les paquebots de Compagnies de Navigation différentes à l'aller et au retour.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser :

Aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucines et 126, boulevard Raspail ; à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux principales gares des réseaux P.-O. et Midi ; aux Agences de Voyages.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 34

ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

Elle recueillit ces mots, dont chaque syllabe frappait en elle quelque cellule particulièrement sensible, et elle remercia, avant même d'avoir vérifié si l'affirmation était exacte :

— Merci, monsieur... Merci bien !... fit-elle, d'une voix blanche.

Puis, abaissant son regard, elle ferma alors le malencontreux sac.

L'inconnu la regardait toujours, sans rien perdre de sa sévérité, et comme s'il s'efforçait de lire en elle... pour deviner ses réactions, peut-être.

Bras et jambes coupés, la jeune ouvrière restait bouche bée, lente à se remettre en route.

Merci, balbutia-t-elle encore.

Et, faiblement, elle pirouetta sur ses souliers, pour reprendre sa marche.

Mais, avant qu'elle eût fait un pas en avant, la voix masculine articula derrière elle, d'un ton de froide politesse :

— Au revoir, madame !

— Au revoir ! fit-elle, dans un sursaut, comme si ce bonsoir eût contenu un avertissement pour les jours sui-

vants. La menace d'ailleurs se précisa, car l'homme ajouta, avant de s'éloigner :

— Nous nous reverrons bientôt, madame !

Elle reçut ces mots sans les percevoir... Comme en bloc, ils étaient rentrés dans son entendement.

Tout en continuant son chemin, elle reprit peu à peu ses esprits. Alors, seulement, elle songea :

— Au revoir ?... Mais je ne tiens nullement à le revoir, cet homme !... Il aurait bien pu me demander mon avis là-dessus... « Nous nous reverrons bientôt ? »... Il a tout fait de prendre des décisions, le beau monsieur... J'y mettrai bon ordre... s'il le faut !... Ah ! mais !

Par une volte-face assez habituelle aux personnes douces, c'est maintenant qu'elle réagissait et que la colère la prenait :

— Ce qu'il peut m'agacer, celui-là, avec ses grands airs... « Au revoir, madame !... » De quel ton hautain m'a-t-il jeté ces mots !... C'était comme une leçon qu'il me donnait... mes merci ne suffisaient donc pas ? Je lui devais aussi un au revoir !

Elle était complètement de mauvaise humeur et c'est justement ce soir-là que sa concierge l'interpella, comme elle passait devant la loge :

— Madame Lussan !... Madame Lussan !... Voulez-vous entrer deux minutes ?... J'ai quelque chose à vous dire.

— Ah !... Eh bien !... me voici...

— Asseyez-vous donc... On est venu pour vous.

— Oh !... Qui cela ? interrogea-t-elle, presque agressive devant cet on chargé d'impondérables inquiétants.

— Il faut que je vous prévienne ; c'est un monsieur qui est venu tantôt. Oui... Un grand monsieur, dans la trentaine, qui m'en a posé de ces questions !... des questions sur votre compte.

Arlette s'assit. Elle avait subitement la prescience qu'il allait encore s'agir de l'inconnu et que, pour en connaître davantage, elle ne devait pas brusquer la portière.

— Quel genre d'homme ?... s'informa-t-elle... Un homme d'affaires ?... Un notaire ?

— Oh non !... Il m'a plutôt fait l'effet... Je ne sais, moi !... Un policier, peut-être, avec ses façons de demander des renseignements...

— Un policier ? fit Arlette, interloquée.

— Oui ! On dirait... Si vous saviez tout ce qu'il m'a posé de questions !

— Sur quoi ?... Pas sur moi bien sûr ?

— Au contraire !... Mme Lussan par-ci, Mme Lussan par-là !... Je n'avais même pas le temps de répondre, tant il parlait vite.

— Mais, enfin, que demandait-il ?

— Ma foi... Depuis combien de temps vous demeurez ici ?... Où étiez-vous, auparavant ?... Quelles personnes recevez-vous ?... Vous arrive-t-il souvent des lettres ?... D'où

proviennent-elles ?... Un tas de renseignements, quoi !... Je n'arrivais pas à placer un mot !

— Vous lui avez répondu, cependant ?

— Dame, oui ! Il était poli, cet homme ! Seulement, je lui ai fait observer que je n'ai pas qualité pour répondre au premier venu qui m'interroge sur un locataire... Ça nous est même interdit, à nous autres, concierges.

— Je l'espère bien !

— Alors, quand il a vu que je ne voulais pas parler, il a tiré un billet de son portefeuille et il me l'a mis dans le creux de la main... Cinquante francs, c'est une somme ! J'en étais gênée !

Sous les réticences de la femme, l'orpheline sentait venir l'aveu.

— Ce billet vous a délié la langue, je parie ? demanda-t-elle, un peu sèchement.

L'autre eut un geste d'impuissance.

— Cinquante francs !... Ça ne se repousse pas ! fit-elle avec sincérité. J'ai réfléchi que je n'avais aucun mauvais renseignement à donner sur vous... Donc, je ne pouvais pas vous nuire... Le monsieur a vu que j'hésitais... Il a insisté... « Répondez franchement, faisait-il. Dites-moi la vérité ! Vous n'aurez rien à y perdre ! »

— Et naturellement, vous avez dévidé tout un chapelet sur moi.

— Ah ! non ! protesta la bonne femme. Je n'ai dit que des choses sans importance... seulement pour

mériter le billet que je n'avais pas envie de lui rendre... Il était forcé de m'arracher les mots... et, encore parce qu'il me regardait... avec des yeux qui fixaient les miens tellement que j'en avais peur.

— Ce n'était pas suffisant, madame Vaillard, pour raconter sur votre locataire des choses qui ne regardent qu'elle... Je suis seule juge pour décider si je dois les taire ou les rendre publiques.

Arlette mettait une telle animation pour protester, ses joues se coloraient si vivement, que la concierge crut devoir se justifier et fournir ses raisons.

— Ne vous fâchez pas, ma petite dame ! A ma place, vous auriez fait comme moi, j'en suis sûre ! Mais pensez donc... Je vous dis, moi que c'était un policier... Comprenez-vous ?... Faut être gracieux avec ces gens-là... Sur-tout avec celui-ci... Il a une de ces façons de vous regarder qui en dit long ! Il n'y a pas moyen de bouger ! On est glacé...

Arlette ne répondit pas. Elle songeait au trouble que faisait naître en elle certain regard glacial et elle comprenait l'émotion de la bavarde.

Celle-ci poursuivait :

— Je suis d'avis, moi qui vous parle, qu'il m'aurait emmenée au poste de police si j'avais refusé de répondre... Ce ne sont pas des choses à faire à une pauvre et honnête femme comme moi. Ah ! non, pour sûr que j'étais dans mes petits souliers...

Aussi, quand il m'a eu mis dans la main le petit faffot bleu, j'ai pensé que ce devait être quelqu'un de sérieux... quelqu'un qui vous souhaitait du bien... Un de vos amis, certainement !

— Peut-être un amoureux ? fit railleusement Arlette.

Mais l'ironie échappa à la narratrice.

— Peut-être bien !... J'y avais songé, si je n'osais pas vous le dire !... Il s'inquiétait tant de la vie que vous menez... de celle d'hier comme de celle d'aujourd'hui !... Je sentais qu'il regrettaient, cet homme, que je ne puisse lui donner des détails sur votre passé. J'ai dû lui affirmer que vous ne receviez pas de lettres... Je ne pouvais rien dire de plus, il aurait fallu que j'invente !

— Oui, Eh bien ! une autre fois, madame Vaillard, vous me ferez le plaisir de refuser tout renseignement sur mon compte... avec ou sans justification ! Vous n'avez pas réfléchi que ce homme pouvait être un comique ou un assassin ?... Vous se-riez bien avancée avec vos bavardages... Les gens qui ont de mauvaises intentions savent se faire aimables pour mieux duper.

Et, cette flèche lancée, la jeune femme monta dans sa chambre sans écou-ter davantage la concierge qui psalmodiait :

(à suivre).